



RCS : MELUN

Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 01320

Numéro SIREN : 514 626 688

Nom ou dénomination : A.M.T.

Ce dépôt a été enregistré le 04/10/2017 sous le numéro de dépôt 9149

Désignation de l'entreprise : A.M.T.		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 53 rue du Pét au Diable		77000 VAUX LE PENIL	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 51462668800022		Néant *	
		Exercice N clos le, 131122016	
		N-1 131122015	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
Frais d'établissement * AB		AC	
Frais de développement * CX		CQ	
Concessions, brevets et droits similaires AF		AG	
Fonds commercial (1) AH		AI	
Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
Terrains AN		AO	
Constructions AP		AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS	
Autres immobilisations corporelles AT		AU	
Immobilisations en cours AV		AW	
Avances et acomptes AX		AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
Autres participations CU		CV	
Créances rattachées à des participations BB		BC	
Autres titres immobilisés BD		BE	
Prêts BF		BG	
Autres immobilisations financières* BH		BI	
TOTAL (II) BJ		BK	
Matières premières, approvisionnements BL		BM	
En cours de production de biens BN		BO	
En cours de production de services BP		BQ	
Produits intermédiaires et finis BR		BS	
Marchandises BT		BU	
Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	
Clients et comptes rattachés (3)* BX		BY	
Autres créances (3) BZ		CA	
Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE	
Disponibilités CF		CG	
Charges constatées d'avance (3)* CH		CI	
TOTAL (III) CJ		CK	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
Primes de remboursement des obligations (V) CM			
Ecart de conversion actif* (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		IA	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : A . M . T .

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :30 000.....)	DA	30 000	30 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	3 000	3 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	141 803	115 331	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	29 054	26 473	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	203 857	174 803
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	17 562	56 393	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	129 169	136 169	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	5 385	7 463	
	Dettes fiscales et sociales	DY	109 961	36 761	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	223	10 789	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	262 299	247 575	
	Ecarts de conversion passif *	(V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	466 156	422 378	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	262 299	247 574	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	17 562	2 638	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : A.M.T.

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue	FD		FE		FF	
		FG	303 667	FH		FI	187 000
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	303 667	FK		FL	187 000
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	909
	Autres produits (1) (11)					FQ	1
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	187 909
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	40 336
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	5 190
	Salaires et traitements*					FY	72 628
	Charges sociales (10)					FZ	41 215
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	2
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)					GE	7
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	159 370
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	28 539
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH	
		Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4 411
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	4 411
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(4 411)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	24 128

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANTUS Informatique

Désignation de l'entreprise : A . M . T .

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	16 609		7 076
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	16 609		7 076
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	20 575		17
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	20 575		17
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(3 966)		7 059
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	6 182		4 714
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	324 322		194 985
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	295 268		168 513
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	29 054		26 473
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY			
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP	13 225		18 015
	{ - Crédit bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	4 046		909
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	1 808		15 965
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9 1 808				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
TVA COLLECTEE / DEDUCTIBLE PRESCRITE		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
		20 575			
EXT TROP PROVISIONNE HONORAIRES/ASSURANCE/GREFFE				4 754	
REGULARISATION RAN NEGATIF S/SALAIRE/ REMB.RSI				11 855	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 466 156.47 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 303 666.67 Euros et dégageant un bénéfice de 29 053.94 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	627		583
TOTAL	627		583
Autres participations	400 000		
Prêts, autres immobilisations financières	450		
TOTAL	400 450		
TOTAL GENERAL	401 077		583

 CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 210	
TOTAL			1 210	
Autres participations			400 000	
Prêts, autres immobilisations financières			450	
TOTAL			400 450	
TOTAL GENERAL			401 660	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	627	54		681
TOTAL	627	54		681
TOTAL GENERAL	627	54		681

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	54				
TOTAL	54				
TOTAL GENERAL	54				

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	450		450
Autres créances clients	64 500	64 500	
Taxe sur la valeur ajoutée	548	548	
Charges constatées d'avance	130	130	
TOTAL	65 627	65 177	450

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	17 562	17 562		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 385	5 385		
Personnel et comptes rattachés	46 022	46 022		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	59 421	59 421		
Impôts sur les bénéfices	261	261		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 853	2 853		
Autres impôts taxes et assimilés	1 403	1 403		
Groupe et associés	129 169	129 169		
Autres dettes	223	223		
TOTAL	262 299	262 299		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	53 607			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	7 000			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
parts sociales	150.0000	200			200

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	64 500
Total	64 500

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Détail des produits à recevoir

	Montant
COMPLEMENT FACTURATION SGV	64 500
Total	64 500

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 034
Dettes fiscales et sociales	57 994
Autres dettes	223
Total	63 251

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Détail des charges à payer

	Montant
AUTRES REMUNERATIONS	
- CAP PRIME BILAN 2015	6 000
- PROV.PRIME BILAN 2016	33 000
FACTURES NON PARVENUES	
- ARG HON.CAC 2016	2 280
- CO.SEF PV AGO 2016	544
- CO.SEF PAIES 12/16	110
- COMPL.HON.CAC 2016	2 100
CHARGES SOCIALES A PAYER	
- M.TEIXEIRA PRIME S/BILAN	2 700
- CIBTP 4 TR 2016	1 691
- PROV.CHGES SUR PRIME 2016	13 200
ETAT CHARGES À PAYER	
- TAXE APPRENTISSAGE 2017	834
- PROV.TVS 4 TR 16	467
- TVS 3 TR 16	51
- PROV.TVS 4 TR 16	51
CHARGES À PAYER	
- BNP AGIOS/INTERET 4 TR.16	187
- BNP AGIOS/CIONS 4 TR.16	36
Total	63 251

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	130
Total	130

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social		30 000	30 000	30 000	30 000
Nbre des actions ordinaires existantes		200	200	200	200
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes		109 000	109 000	187 000	303 667
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		3 512	14 786	31 189	35 290
Impôts sur les bénéfices		495	2 187	4 714	6 182
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		2 808	12 390	26 473	29 054
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions		15.00	63.00	132.37	145.54
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		14.04	61.95	132.36	145.27
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice				1	2
Montant de la masse salariale de l'exercice				56 628	153 965
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice		21 640	21 488	41 215	73 618

A.M.T.

SAS au capital de 30 000 €

**Siège social : 53 rue du Pét au Diable
77000 VAUX LE PENIL**

RCS MELUN B 514 626 688

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE
L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2017

L'an deux mil dix-sept, le trente juin à 10 heures,

Monsieur Filipe TEIXEIRA,

Associé unique de la société A.M.T. Société par actions simplifiée au capital de 30 000 €, divisé en 200 actions de 150 € chacune, dont le siège social est situé au 53 rue du Pét au Diable à VAUX LE PENIL (77000), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MELUN, sous le numéro B 514 626 688,

S'est conformé aux exigences légales et réglementaires et s'est rendu au siège social pour prendre les décisions figurant à l'ordre du jour.

Il est précisé que Monsieur Filipe TEIXEIRA est, en sa qualité de Président, le représentant légal de la société A.M.T. Société par actions simplifiée .

Le commissaire aux comptes régulièrement convoqué est absent et excusé.

I. L'associé unique de ladite société a préalablement exposé ce qui suit :

Dès son entrée en séance, l'associé unique a émargé la feuille de présence établie pour la circonstance.



Il est rappelé que le Président a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

Le Président de la société constate que l'associé unique peut prendre toutes les décisions inscrites à l'ordre du jour.

Ont été déposés sur le bureau à la disposition de l'associé unique :

- Les statuts de la société,
- La feuille de présence qui sera certifiée exacte par le Président,
- L'inventaire, les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2016,
- Le rapport de gestion du Président,
- Les rapports du Commissaire aux Comptes, dont le rapport spécial prévu par l'article L.227-10 du Code de Commerce,
- Le projet des résolutions soumises à l'assemblée,
- Le tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices.

II. Connaissance prise du rapport de gestion du Président du rapport du commissaire aux comptes et après examen des comptes 2016, l'associé unique a pris les décisions suivantes relatives à l'ordre du jour rappelé ci-dessous :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce et approbation desdites conventions,
- Lecture du rapport du Président sur les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- Approbation de ces rapports, du bilan et des comptes arrêtés au 31 décembre 2016,
- Quitus au Président,
- Affectation des résultats,
- Rémunération du Président
- Pouvoirs pour les formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique donne acte au Président de ce que les dispositions des articles L.232-1, III et R.232.1 du Code de Commerce et celles des statuts concernant tant la convocation de la présente réunion que de la communication des comptes sociaux et des rapports sur ces derniers ont bien été respectées et notamment la mise à disposition de l'associé unique pendant les délais légaux précédant l'assemblée des comptes annuels et des rapports soumis à son approbation.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

DEUXIEME DECISION

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce, l'associé unique prend acte des conventions intervenues ou qui se sont poursuivies au cours de l'exercice écoulé, entre la société, l'associé unique et le Président. Lesquelles conventions sont recensées par le Commissaire aux Comptes dans son rapport spécial.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, connaissance prise :

- Du rapport de gestion du Président,
- Du rapport du Commissaire aux comptes
- Des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2016,

approuve l'inventaire et ces comptes annuels, tels que le Président les a arrêtés et qui font apparaître un résultat bénéficiaire de 29 053,94 €.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion et donne quitus au Président de sa gestion au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2016.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

TROISIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit 29 053,94 € en totalité au compte de « Report à Nouveau ».

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

QUATRIEME DECISION

Conformément aux prescriptions de l'article 243 bis du CGI, il vous est rappelé qu'aucun dividende ou acompte sur dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique prend acte que Monsieur Filipe TEIXEIRA, Président, a perçu une rémunération brute annuelle de 67 032 € (dont 2 432 € d'avantage en nature) pour l'exécution de son mandat au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

SIXIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité consécutives aux décisions qui viennent d'être prises pour l'approbation des comptes annuels.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

Toutes les décisions figurant à l'ordre du jour ayant été exposées, la séance est levée à 12 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associée unique.

L'associé unique

S.A.S AMT

53, rue du Petit Diable

77000 VAUX-LE-PENIL

☎ 01 64 09 07 77 - Fax : 01 60 68 98 43

Siret : 514 626 688 00022

S.A.S 30 000€ - APE 4321A

A.M.T.

SAS au capital de 30 000 €

**Siège social : 53 rue du Pét au Diable
77000 VAUX LE PENIL**

RCS MELUN B 514 626 688

RAPPORT DU PRESIDENT SUR LES OPERATIONS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

A l'associé unique,

Le rapport du Président établi en vue de l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 présente, dans ce document de synthèse, un exposé sur l'activité de l'exercice écoulé.

L'ensemble des informations significatives portant sur les trois aspects de la vie de la société, à savoir : la vision économique, l'angle juridique et l'aspect social, y est regroupé.

Ce rapport abordera successivement les points suivants :

1^{ère} partie : Exposé général sur la marche des affaires sociales pendant l'exercice écoulé – Perspectives d'avenir

2^{ème} partie : Présentation des comptes

3^{ème} partie : Proposition d'affectation des résultats

4^{ème} partie : Filiales et participations

5^{ème} partie : Informations concernant le capital

6^{ème} partie : Information sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients

7^{ème} partie : Autres informations

1^{ère} partie – EXPOSE SUR LA MARCHE DES AFFAIRES SOCIALES PENDANT L'EXERCICE ECOULE – PERSPECTIVES D'AVENIR
--

1.1 Activité de la société

Nous vous rappelons que notre société a été créée en septembre 2009 pour la reprise de la société « GUYARD VENISSE ».

Depuis cette date notre société détient directement la totalité du capital de la Société GUYARD VENISSE et nous exerçons une activité de holding animatrice.

Ainsi, l'activité de notre Société est fortement dépendante des marges et résultats dégagés par notre filiale.

Les marges et résultats dégagés à la clôture de l'exercice arrêté au 31 décembre 2016, sont très proches de ceux générés par l'exercice précédent.

En effet, si notre Chiffre d'Affaires a augmenté d'un peu plus de 60 %, nos frais de personnel ont plus que doublé du fait du transfert de personnel provenant de notre filiale.

Ce qui s'est traduit par une augmentation de près de 43 % de notre résultat d'exploitation mais seulement de 9,75 % du résultat net.

Après avoir approuvé ces comptes qui font apparaître un bénéfice net de 29 053,94 € après déductions des amortissements et provisions réglementaires, je propose de la répartir conformément aux statuts comme il est indiqué au point 3.1.

1.2 Exposé des résultats

Cet exercice clos au 31 décembre 2016 s'est essentiellement traduit par :

- Un Chiffre d'Affaires HT de 303 667 € contre 187 000 € en 2015. Globalement le Chiffre d'Affaires HT a augmenté de 62,39 % sur cet exercice.
- Des frais généraux de 268 511 €, soit 88,42 % du Chiffre d'Affaires HT contre 163 781 € et 87,58 % du Chiffre d'Affaires HT. Les principaux postes sont repris ci-dessous :
 - Les charges externes représentent 11,84 % du Chiffre d'Affaires HT contre 21,57 % sur l'exercice précédent,
 - Les frais de personnel s'élèvent à 74,55 % du Chiffre d'Affaires HT contre 60,88 % sur l'exercice précédent,
 - Les dotations aux amortissements représentent 0,02 % du Chiffre d'Affaires HT contre 0 % sur l'exercice précédent,

- Une valeur ajoutée égale à 267 714 €, soit 88,16 % du Chiffre d'Affaires HT contre 146 664 € et 78,43 % du Chiffre d'Affaires HT en 2015, soit une hausse de 82,53 % en valeur absolue et de 12,41 % en valeur relative,
- Un excédent brut d'exploitation de 36 671 €, soit 12,08 % du Chiffre d'Affaires HT contre 27 632 € et 14,78 % du Chiffre d'Affaires HT sur l'exercice précédent,
- Un résultat courant de 39 202 €, soit 12,91 % du Chiffre d'Affaires HT contre 24 128 € et 12,90 % du Chiffre d'Affaires HT en 2015,
- Un bénéfice net de 29 054 €, soit 9,57 % du Chiffre d'Affaires HT contre 26 473 € et 14,16 % du Chiffre d'Affaires HT en 2015. Il est en hausse de 9,75 % en valeur absolue.
- Des investissements corporels de 583 € en matériel de bureau et informatique,
- Une situation financière déficitaire au 31 décembre 2016 de 197 252 € (dont 129 169 € de comptes courants d'associés) contre 225 647€ (dont 136 169 € de compte courant d'associé) au 31 décembre 2015.

Il convient de préciser que le montant du CICE enregistré en produits sur l'exercice (au crédit du compte 649000) s'est élevé à 1 205€.

1.3 Evolution prévisible

Notre activité étant étroitement liée à la santé financière de notre filiale, et n'intervenant à ce jour auprès d'aucune autre société, nous devrions obtenir des résultats proches de ceux générés la clôture de l'exercice 2016.

Nous devrions toutefois bénéficier des développements d'activités qui pourraient survenir à nouveau en 2017.

Nous allons accroître notre vigilance dans le suivi de nos frais généraux pour maintenir ce niveau de résultat.

1.4 Activité en matière de recherche et de développement

Nous n'avons effectué, aucun travaux, engagé aucune charge susceptible d'être assimilé à la recherche ou au développement.

1.5 Pratique anticoncurrentielle

Il est précisé que notre société n'est pas concernée par les dispositions et sanctions prévues à l'article L.464-2 du Code de commerce.

2^{ème} partie – PRESENTATION DES COMPTES

2.1 Méthodes de présentation des comptes – Permanence des méthodes

Pour satisfaire les obligations légales en vigueur, et notamment celles de l'article L.123-17 du Code de commerce, il vous est rappelé que ces comptes qui vous sont présentés ont été établis par le Président selon les mêmes normes et méthodes que ceux de l'exercice précédent et définies par :

- Les articles L.123-12 à L.123-28 et R.123-172 à R.123-208 du Code de Commerce,
- Le Plan Comptable Général – règlement ANC n°2014-03 homologué par l'arrêté ministériel du 8 septembre 2014.

2.2 Evènements postérieurs à la clôture

Pour nous conformer aux dispositions de l'article L.123-20 du Code de Commerce, il vous est signalé qu'aucun événement survenu postérieurement à la date de clôture de l'exercice et non rattachable à ce dernier n'est susceptible de remettre en cause la continuité de l'exploitation, ni ne représente un caractère significatif quant à l'activité et à la situation financière de l'exercice.

2.3 Règles de comptabilisation et d'évaluation des actifs

Lorsque des éléments constitutifs d'un actif sont exploités de façon indissociable, un plan d'amortissement unique est retenu pour l'ensemble de ces éléments.

Cependant, si dès l'origine, un ou plusieurs éléments ont chacun des utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun des éléments est établi : il s'agit de « la comptabilisation des composants ».

Ainsi les éléments principaux d'immobilisations corporelles devant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques à la société selon un rythme différent et nécessitant l'utilisation de taux ou d'amortissement propres doivent être comptabilisés séparément dès l'origine et lors des remplacements.

Par ailleurs, les dépenses d'entretien faisant l'objet de programmes pluriannuels de gros entretien ou de grande révision en application de Lois, règlements ou de pratiques constantes de l'entité, doivent être comptabilisées dès l'origine comme un composant distinct de l'immobilisation si aucune provision pour gros entretien n'a été constatée.

Compte tenu de la nature des immobilisations utilisées par la société et du rythme de renouvellement, la société n'a pas mis en place l'approche par composant.

2.4 Informations sur les charges non déductibles fiscalement

Conformément à l'article 223 quater du CGI, il est indiqué qu'une dépense visée à l'article 39-4 du même code a été engagée par la société et n'a pas été déduite des résultats de la société.

Il s'agit des « amortissements excédentaires » (redevances de credit-bail) du véhicule automobile excédant le montant déductible fiscalement.

Ledit montant réintégré fiscalement s'est élevé à 4 575 € au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Compte tenu du résultat avant IS, l'impôt correspondant s'est élevé à 1 525 €.

3^{ème} partie – PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

3.1 Affectation des résultats

Il est proposé d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 29 053,94 € en totalité au compte du « Report à Nouveau ».

3.2 Montant des dividendes

Conformément aux prescriptions de l'article 243 bis du CGI, il vous est également rappelé qu'aucun dividende ou acompte sur dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

4^{ème} partie – FILIALES ET PARTICIPATIONS

4.1 Prises de contrôle et de participation

Notre société détient 100 % du capital de la société GUYARD VENISSE.

4.2 Tableau des filiales et participations

	GUYARD VENISSE
Pourcentage de détention	100 %
Capital social	100 K€
Capitaux propres	425 K€
Chiffre d'Affaires réalisé en 2016	4 336 K€
EBE	154 K€
Résultat net	113 K€
Effectif (hors sous-traitance)	20

5^{ème} partie – INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

5.1 Capital social

Aucun mouvement n'a été enregistré dans la composition du capital social.

5.2 Actionnariat – mandats sociaux

Monsieur Filipe TEIXEIRA, Président et associé de notre société, est par ailleurs détenteur des mandats sociaux suivants :

- ♦ Cogérant de la SARL ADEX,
- ♦ Cogérant de la SCI ALFRED ROLL.

Nous vous communiquons les mentions concernant les détenteurs du capital visées par l'article L.233-13 du Code de Commerce qui sont les suivantes :

- Monsieur Filipe TEIXEIRA détient plus des dix-neuf vingtièmes du capital et des droits de vote de la société.

6^{ème} partie – INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

6.1 Délais de paiement des fournisseurs

Par application des dispositions prévues à l'article D.441-1 du Code de Commerce imposant aux sociétés dont les comptes annuels sont certifiés par un Commissaire aux Comptes, de publier dans leur rapport de gestion les informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs, nous vous présentons dans le tableau ci-dessous, la ventilation des dettes fournisseurs par échéances au 31 décembre 2016.

Au 31 décembre 2016, notre échéancier fournisseur se traduit de la façon suivante :

Tableau du solde des dettes fournisseurs - délais - échéance				
Exercice clos au	Total TTC	Jusqu'à 30 j	De 30 à 60 j	Au-delà de 60 j
31/12/2016	351 €	351 €	-	-
31/12/2015	263 €	263 €	-	-

6.2 Délais de paiement des clients

Initialement prévue par l'article L.441-6-1 du code de commerce, modifié par la loi 2014-344 du 17 mars 2014, les sociétés dont les comptes annuels sont certifiés par un commissaire aux comptes devaient publier dans leur rapport de gestion les informations relatives aux délais de paiement des clients.

Seuls les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2016 seront visés. Cette obligation ne concerne pas actuellement la Société.

7^{ème} partie – AUTRES INFORMATIONS

7.1 Dirigeants – Mandats sociaux

Il n'y a aucun changement dans la direction de notre société au cours de l'exercice passé.

7.2 Personnel

a) Effectifs :

Sur l'exercice clos au 31 décembre 2016, la société a employé 4 personnes toutes catégories confondues, réparties de la façon suivante :

- Par sexe :

➤ Hommes :	3
➤ Femmes :	1

- Par catégories :

➤ Cadres :	1
➤ Employés ETAM	2
➤ Ouvriers :	1

b) Rémunération :

La masse salariale totale enregistrée en charges sur l'exercice clos au 31 décembre 2016 s'élève à 118 813 €.

7.3 Rémunération du dirigeant

Nous vous informons que Monsieur Filipe TEIXEIRA, Président, a perçu une rémunération brute annuelle 67 032 € (dont 2 432 € d'avantages en nature), pour l'exécution de son mandat au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

L'associé unique sera amené à se prononcer sur cette rémunération.

7.4 Article L.227-10 du Code de Commerce

Le Commissaire aux Comptes nous a communiqué son rapport spécial sur les conventions susceptibles de tomber sous le coup de l'article L.227-10 du Code de Commerce.

7.5 Situation des mandats des Commissaires aux Comptes

Il est constaté qu'aucun des mandats des Commissaires aux Comptes n'arrive à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui approuve les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2016.

Au présent rapport est joint le tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices conformément aux prescriptions de l'article R225-102 du Code de Commerce.

Nous allons maintenant vous donner lecture des rapports de votre Commissaire aux Comptes puis, après vous avoir apporté tous les éclaircissements que vous souhaitez sur les comptes qui vous sont présentés, nous vous demandons de bien vouloir approuver par votre vote le texte des résolutions que nous vous soumettons.

L'associé unique sera appelé à se prononcer sur les éléments et autres informations présentées ci-dessus pour l'approbation des comptes annuels clos le 31 décembre 2016.

Le Président

S.A.S AMT

53, rue du Pet au Diable

77000 VAUX-LE-PENIL

☎ 01 64 09 07 77 - Fax : 01 60 68 98 43

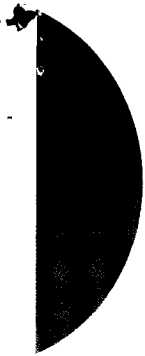
Siret : 514 626 688 00022

S.A.S 30 000€ - APE 4321A

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social		30 000 200	30 000 200	30 000 200	30 000 200
Nbre des actions ordinaires existantes					
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes		109 000	109 000	187 000	303 667
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		3 512 495	14 786 2 187	31 189 4 714	35 290 6 182
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		2 808	12 390	26 473	29 054
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions		15.00	63.00	132.37	145.54
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		14.04	61.95	132.36	145.27
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice				1	2
Montant de la masse salariale de l'exercice				56 628	153 965
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice		21 640	21 488	41 215	73 618



A.R.G. SAS

Audit et Révision du Genevois

Société de commissariat aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Chambéry

SAS au capital de 15 000 €

RCS THONON Siret : 450 912 613 00012

N°TVA INTRACO : FR04450912613

Code APE : 6920Z

13 Bis rue des Voirons

74 100 VILLE LA GRAND

Tél : 04 50 38 30 81 Fax : 04.50.37.48.15

E-mail : a.r.g@orange.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

SASU A.M.T

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 30 000 €

53 rue du Pet au Diable

77000 VAUX LE PENIL

SIRET : 514 626 688 00014

R.C.S. : MELUN: B 514 626 688

EXERCICE DU 01/01/2016 AU 31/12/2016

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2016

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société A.M.T, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note de l'annexe relative aux immobilisations financières expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation et à l'évaluation des titres de participation ainsi qu'à leur dépréciation

Nous avons procédé à l'appréciation de l'estimation de ces titres sur la base de la situation comptable des entités concernées, ainsi que sur leurs perspectives de développement et de rentabilité.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

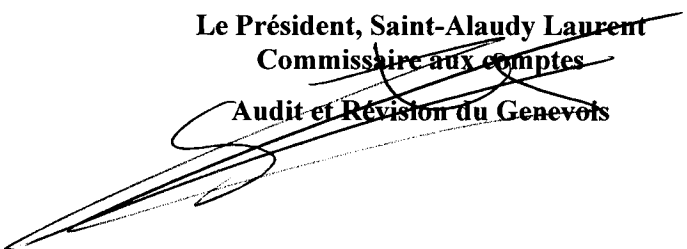
III Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Ville la Grand, le 15 juin 2017.

Le Président, Saint-Alaudy Laurent
Commissaire aux comptes
Audit et Révision du Genevois



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	1 209.82	680.50	529.32		529.32	
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	400 000.00		400 000.00	400 000.00		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	450.00		450.00	450.00		
	Total II	401 659.82	680.50	400 979.32	400 450.00	529.32	0.13
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	64 500.00		64 500.00		64 500.00	
	Autres créances	547.50		547.50	21 928.06	21 380.56	97.50
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
Comptes de Régularisation	Disponibilités						
	Charges constatées d'avance (3)	129.65		129.65		129.65	
	Total III	65 177.15		65 177.15	21 928.06	43 249.09	197.23
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		466 836.97	680.50	466 156.47	422 378.06	43 778.41	10.36

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 30 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	30 000.00	30 000.00		
	Réserves				
	Réserve légale	3 000.09	3 000.09		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	141 803.15	115 330.63	26 472.52	22.95
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	29 053.94	26 472.52	2 581.42	9.75
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	203 857.18	174 803.24	29 053.94	16.62
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires		53 755.13	53 755.13	100.00
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	17 561.75	2 637.50	14 924.25	565.85
	Concours bancaires courants	129 169.09	136 169.09	7 000.00	5.14
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 385.03	7 463.01	2 077.98	27.84
	Dettes fiscales et sociales	109 960.55	36 761.03	73 199.52	199.12
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	222.87	10 789.06	10 566.19	97.93
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	262 299.29	247 573.93	14 724.47	6.95
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	466 156.47	422 378.06	43 778.41	10.36

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

262 299.29

247 573.93

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	303 666.67		303 666.67	187 000.00	116 666.67	62.39
Chiffre d'affaires NET	303 666.67		303 666.67	187 000.00	116 666.67	62.39
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			4 045.75	908.59	3 137.16	345.28
Autres produits			0.73	0.61	0.12	19.67
Total des Produits d'exploitation (I)			307 713.15	187 909.20	119 803.95	63.76
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			35 952.81	40 335.58	4 382.77	10.87
Impôts, taxes et versements assimilés			4 664.52	5 189.92	525.40	10.12
Salaires et traitements			153 965.27	72 628.06	81 337.21	111.99
Charges sociales			72 412.82	41 214.75	31 198.07	75.70
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			54.00	1.99	52.01	NS
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			6.91		6.91	
Total des Charges d'exploitation (II)			267 056.33	159 370.30	107 686.03	67.57
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			40 656.82	28 538.90	12 117.92	42.46
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2016 12	31/12/2015 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 454.60	4 411.38	2 956.78	67.03
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 454.60	4 411.38	2 956.78	67.03
2. Résultat financier (V-VI)	1 454.60	4 411.38	2 956.78	67.03
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	39 202.22	24 127.52	15 074.70	62.48
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	16 609.18	7 076.00	9 533.18	134.73
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	16 609.18	7 076.00	9 533.18	134.73
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	20 575.46	17.00	20 558.46	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	20 575.46	17.00	20 558.46	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	3 966.28	7 059.00	11 025.28	156.19
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	6 182.00	4 714.00	1 468.00	31.14
Total des produits (I+III+V+VII)	324 322.33	199 985.20	129 337.13	66.33
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	295 268.39	168 512.68	126 755.71	75.22
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	29 053.94	26 472.52	2 581.42	9.75

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 466 156.47 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 303 666.67 Euros et dégageant un bénéfice de 29 053.94 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	627		583
TOTAL	627		583
Autres participations	400 000		
Prêts, autres immobilisations financières	450		
TOTAL	400 450		
TOTAL GENERAL	401 077		583



ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 210	
TOTAL			1 210	
Autres participations			400 000	
Prêts, autres immobilisations financières			450	
TOTAL			400 450	
TOTAL GENERAL			401 660	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	627	54		681
TOTAL	627	54		681
TOTAL GENERAL	627	54		681

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	54				
TOTAL	54				
TOTAL GENERAL	54				

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	450		450
Autres créances clients	64 500	64 500	
Taxe sur la valeur ajoutée	548	548	
Charges constatées d'avance	130	130	
TOTAL	65 627	65 177	450



ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	17 562	17 562		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 385	5 385		
Personnel et comptes rattachés	46 022	46 022		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	59 421	59 421		
Impôts sur les bénéfices	261	261		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 853	2 853		
Autres impôts taxes et assimilés	1 403	1 403		
Groupe et associés	129 169	129 169		
Autres dettes	223	223		
TOTAL	262 299	262 299		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	53 607			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	7 000			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
parts sociales	150.0000	200			200

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

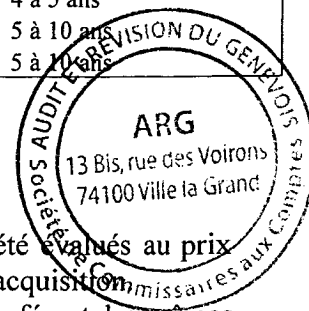
Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	64 500
Total	64 500



ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Détail des produits à recevoir

	Montant
COMPLEMENT FACTURATION SGV	64 500
Total	64 500

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 034
Dettes fiscales et sociales	57 994
Autres dettes	223
Total	63 251



ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Détail des charges à payer

	Montant
AUTRES REMUNERATIONS	
- CAP PRIME BILAN 2015	6 000
- PROV.PRIME BILAN 2016	33 000
FACTURES NON PARVENUES	
- ARG HON.CAC 2016	2 280
- CO.SEF PV AGO 2016	544
- CO.SEF PAIES 12/16	110
- COMPL.HON.CAC 2016	2 100
CHARGES SOCIALES A PAYER	
- M.TEIXEIRA PRIME S/BILAN	2 700
- CIBTP 4 TR 2016	1 691
- PROV.CHGES SUR PRIME 2016	13 200
ETAT CHARGES À PAYER	
- TAXE APPRENTISSAGE 2017	834
- PROV.TVS 4 TR 16	467
- TVS 3 TR 16	51
- PROV.TVS 4 TR 16	51
CHARGES À PAYER	
- BNP AGIOS/INTERET 4 TR.16	187
- BNP AGIOS/CIONS 4 TR.16	36
Total	63 251

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	130
Total	130

